



## le droit du respect de ma vie privéé et domiciliation

Par **Priscille**, le **09/07/2009** à **16:37**

Bonjour J aimerais avoir vos conseils en la matière suivante : voilà mon mari a acheté une maison il y a 5 ans et vu qu 'il est fils unique son père lui a donné tout les meubles de son ancienne demeure vu qu'il est parti s 'nstaller dans le sud de la France avec sa concubine. Voilà maintenant qu 'il veut venir s'installer chez nous tout les deux mois sans meme nous prevenir. Il dit qu'il est chez lui comme ci il a habité tout le temps dans cette maison et il dit qu'on est en train de lui mettre dehors dans sa maison. Mon mari lui a expliqué gentiment a plusieurs fois mariage demande menage et qu on a besoin le respect de notre vie privée, il ne veut pas comprendre. On lui a dit on peut l accueillir une fois par an et quand on peut, pour lui c est chez son fils il a le droit de venir quand il veut sans meme telephoner. En plus il ne fait que nous diriger, c est lui qui decide tout a notre place, la personne qu on doit frequenter, les amis qu on doit voir ou pas, on peut pas parler a nos voisins, dans notre maison il critique tout tels ou tels chose n 'est pas bien fait a sa facon, quand il est chez nous, ils font comme si ils sont chez eux, s'ils ont envie de bouger un meuble ou un cadre, ils le font. C 'est lui et la belle-mere qui decide tout. Et quand on defend nos droit il a l 'air comme ci se jeter un mensonge ou une fausse accusation sur nous. Il a meme telephone au travail de mon mari pour dire s'il se drogue. On a un bébé de 10 Mois. Dans le passé il y a 15 ans, la belle-mère avait deja accusé son beaufils de maltraité sa petite fille. Mais la fille a eu raison et ils se sont pas vu pendant 15 ans et ce n est qu un an seulement qu elle revoit sa fille maintenant. Que me conseillez-vous s 'il vous plait? Je m 'inquiète de peur qu il accuse mon mari, ou moi meme de quelque chose qu on a pas fait? Ou que je ne s occupe pas bien de mon bébé? Merci bien d avance de votre reponse.